

FÉCONDITÉ, STÉRILITÉ et TYPES D'UNIONS*

H. LÉRIDON

Parmi les divers facteurs sociologiques influant sur la fécondité, l'un des plus importants — dans les sociétés ne connaissant guère de pratiques anticonceptionnelles — est la nature des unions matrimoniales. On sait déjà l'importance des liens de parenté préférentiels pour la formation des unions, avec ses conséquences sociales et génétiques. On s'est beaucoup intéressé, aussi, à l'âge au moment de l'entrée en première union, ainsi qu'aux conditions de remariage en cas de veuvage. Mais l'instabilité ou la multiplicité des unions ont rarement fait l'objet d'études quantitatives, du moins quant à leurs conséquences sur la fécondité.

Ces conséquences sont pourtant souvent mesestimées. Une idée assez répandue, par exemple, est qu'une vie matrimoniale instable a pour conséquence logique un nombre élevé d'enfants. En ce qui concerne les hommes, cette idée se fonde principalement sur des constats individuels (un tel a au moins x enfants de n femmes différentes).

En fait, à l'échelle démographique (la seule qui nous intéresse ici), les observations montrent que *la fécondité n'est jamais autant élevée que lorsque le type d'union prédominant est une union monogame et stable*. Comme preuve positive de cette affirmation, nous pouvons citer au moins deux exemples :

— à l'échelle de populations entières : celui des populations de l'Europe ancienne (descendance complète comprise entre 8 et 10 enfants pour des femmes mariées à 20 ans) ;

— une population contemporaine : la secte des Hutterites, aux Etats-Unis (descendance complète : 9, 8, toujours pour des femmes mariées à 20 ans).

Dans les deux cas, le mariage est le type d'union largement prédominant, le divorce est exceptionnel, et les naissances illégitimes sont peu nombreuses.

Comme preuve a contrario, nous étudierons le cas d'une population des Antilles (La Martinique), et nous pensons que de nombreuses régions d'Afrique pourraient servir à la même démonstration.

Revenons, auparavant, sur le cas des hommes. Il serait intéressant qu'une enquête fixe l'importance réelle des cas individuels cités. Une telle enquête serait, à vrai dire, délicate, car elle supposerait une vérification des *paternités déclarées*. Dans un système d'unions instables généralisées, en effet, si l'homme déclare plusieurs « amies » (pour reprendre la terminologie utilisée en Martinique), successives ou simultanées, la réciproque peut être tout aussi vraie : les femmes concernées peuvent être, elles aussi, engagées dans d'autres unions. Dans ces conditions, l'homme risque de s'attribuer à tort quelques paternités ; la situation sera évidemment différente en régime de polygamie : mais il suffit alors de calculer la fécondité *des femmes* pour que celle-ci retrouve un niveau normal, et même probablement inférieur à la normale.

* Point 3c : 2/FACTEURS SOCIOLOGIQUES.

Dans la mesure de la fécondité (ou l'évaluation de la sous-fécondité), deux aspects nous semblent intéressants à dégager :

- d'une part, la proportion des femmes de fécondité nulle (à 45 ans) ; comparée à la fréquence du célibat définitif, cette proportion permet une évaluation des stérilités « apparentes » totales ;
- d'autre part, le nombre moyen d'enfants (ou de grossesses) par femme entrée en union au moins une fois.

C'est dans cette seconde catégorie que l'on pourra évaluer l'influence de l'instabilité des unions, qui se traduit par :

- un degré de cohabitation plus ou moins bas ;
- des interruptions plus ou moins longues entre deux unions successives.

Nous étudierons brièvement ces deux aspects dans une population qui, bien que d'origine africaine dans sa majorité, ne connaît pas les structures sociales traditionnelles en Afrique. Mais elle présente l'avantage d'un niveau de fécondité comparable et surtout d'avoir permis des observations précises pour diverses raisons.

Les résultats ci-après ont été établis, à partir des données d'une enquête rétrospective.

INFÉCONDITÉ ET STÉRILITÉ

1 - Le tableau I montre une proportion importante de femmes restées sans enfant à 45 ans (aucune naissance vivante) dans les générations les plus anciennes de l'échantillon. Même en tenant compte de la proportion de femmes n'ayant connu aucune union (1), le taux « d'infécondité totale » est deux fois plus élevé dans les générations 1914-18 que dans les générations 1924-28.

TABLEAU I
INFÉCONDITÉ DES FEMMES SELON LES GÉNÉRATIONS

Génération	Proportion de femmes restées sans enfant (%)	Proportion de femmes n'ayant eu aucune union (%)	Estimation de la stérilité (%)
1914-1918	16,3	6,4	9,9
1919-1923	13,2	3,7	9,5
1924-1928	7,2	3,1	4,1

A très peu près, ces derniers taux « d'infécondité totale » sont des taux de stérilité, puisque les femmes n'ayant jamais eu d'union ont été éliminées.

On constate donc une « sur-stérilité de 5,8 % » dans les générations 1914-18, par rapport aux générations 1924-28.

(1) Quel qu'en soit le type, y compris les unions sans cohabitation.

Le chiffre de 4,1 %, relatif à ces dernières générations, peut être considéré comme une estimation de la stérilité « naturelle » de la population dans des conditions normales. Compte tenu de la distribution des âges d'entrée en première union, ce taux est assez faible, légèrement inférieur à celui des populations anciennes d'Europe, par exemple. Mais dans ces dernières populations, l'union légitime était la règle, et la stérilité observée est celle *du couple*. En Martinique, le nombre des femmes qui connaissent au moins 2 partenaires dans leur vie n'est pas négligeable : 43 % dans les générations concernées ici. Le risque d'infécondité de la femme en raison d'une stérilité de l'homme est donc plus faible, du moins pour les *stérilités primaires* (le risque de stérilité secondaire augmente au contraire, avec le risque de contamination).

2 - La régression des taux a été aussi nette chez les femmes mariées que chez les autres (tableau II ci-après) : de 8,5 à 3,4 % pour les premières et de 15,6 à 7,1 % pour les secondes.

Mais on constate que chez les femmes jamais mariées (1), dont l'histoire matrimoniale a été en moyenne plus mouvementée, le taux de stérilité apparente est toujours *double* de celui des femmes s'étant mariées. D'une manière générale, la fécondité de ces femmes est d'ailleurs plus faible que celle des autres : 4,2 enfants en moyenne, contre 5,8.

TABLEAU II

INFÉCONDITÉ TOTALE ET HISTOIRE MATRIMONIALE

Histoire matrimoniale	Générations			Ensemble 1914-1928
	1924-1928	1919-1923	1914-1918	
(1) Femmes s'étant mariées :				
— nombre total	146	134	142	422
— sans enfant	5	10	12	27
%	3,4	8,2	8,5	6,4
(2) Jamais mariées, mais une union au moins :				
— nombre total	42	46	45	133
— sans enfant	3	7	7	17
%	7,1	15,2	15,6	12,8
(3) Aucune union :				
— nombre total	6	7	13	26
— sans enfant	6	7	13	26
%	100	100	100	100
(4) Histoire indéterminée :				
— nombre total	1	2	2	5
— sans enfant	0	0	1	1
Ensemble :				
— nombre total	195	189	202	586
— sans enfant	14	25	33	72
%	7,2	13,2	16,3	12,3

(1) Mais ayant eu au moins une union.

L'écart doit être attribué principalement aux interruptions entre unions (cf. le calcul des taux spécifiques par la méthode des années vécues). La part d'une éventuelle progression plus rapide de la stérilité serait difficile à démêler ici.

3 - En additionnant les taux de fécondité légitime de 20 à 49 ans, on obtient un nombre moyen de naissances vivantes égal à 7,9 (le calcul porte sur l'ensemble des générations 1914-28). Dans ce calcul, les femmes *stériles* (mais mariées) sont prises en compte. La proportion de femmes totalement infécondes parmi les femmes *mariées* de ce groupe 1914-28 est égale à 6,4 %, contre 3,4 % dans le seul groupe 1924-28. Avec ce dernier taux de stérilité apparente, le nombre moyen de naissances vivantes passerait dans le groupe 1914-28 à 8,2, chiffre tout à fait voisin de celui des populations de l'Europe ancienne.

FÉCONDITÉ ET TYPE D'UNION

1. LES « ANNÉES VÉCUES » PAR AGE ET TYPES D'UNION

La méthode consiste à évaluer, à l'intérieur de chaque groupe d'âge quinquennal vécu par une femme, le nombre d'années qu'elle a passées dans le type d'union considéré, et le nombre de naissances enregistrées pendant cette union. En rapportant le total des naissances au total des années vécues, pour l'ensemble des femmes, on obtient le taux de fécondité spécifique de l'âge et du type d'union considérés.

Dans le tableau III, figurent les années vécues selon le type d'union, à l'intérieur de chaque groupe d'âge quinquennal.

TABLEAU III

RÉPARTITION DU TEMPS PASSÉ EN UNION, SELON LE TYPE D'UNION, DANS CHAQUE GROUPE D'ÂGE QUINQUENNAL (génération 1914-1928)

Pour 100 années vécues dans le groupe d'âge, nombre d'années passées :	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	Ensemble 15-49 ans
— en mariage	1,1	16,1	37,0	52,6	63,2	62,1	57,3	41,3
— en concubinage	5,8	19,2	20,7	18,5	16,3	14,8	10,4	15,1
— avec amis	5,2	14,6	12,8	8,9	7,0	5,3	5,1	8,4
— en union	12,1	49,9	70,5	80,0	86,5	82,2	72,8	64,8
Total années vécues	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

2. FÉCONDITÉ DE CHAQUE TYPE D'UNION

Les taux spécifiques, calculés pour l'ensemble des générations 1914 à 1928, ainsi que le cumul des taux par âge de 20 à 49 ans, figurent au tableau IV. Multiplié par cinq, ce cumul donne le nombre moyen d'enfants par femme mariée à 20 ans, ou prenant un concubin à partir de 20 ans, ou prenant un ami à partir de 20 ans, et restant dans le même type d'union sans interruption jusqu'à 50 ans. Ainsi, une femme mariée à 20 ans et le restant jusqu'à 50 ans, a en moyenne 7,9 enfants. Pour les autres types d'union,

cette descendance moyenne est plus faible : 6,4 pour une concubine « permanente » et 6,7 pour une amie « permanente ».

TABLEAU IV
FÉCONDITÉ PAR ÂGE ET TYPE D'UNION

Taux de fécondité des femmes (1) :	Age des femmes							Nombre moyen d'enfants de 20-49 ans
	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	45-49 ans	
— mariées	621	481	440	333	211	114	11	7,9
— concubines	477	333	301	300	228	101	8	6,4
— amies	463	348	260	306	260	158	16	6,7

(1) Taux pour 1 000 femmes de chaque groupe d'âge et type d'union.

La descendance moyenne d'une femme mariée à 20 ans est, somme toute, comparable à celle des populations anciennes d'Europe : 7,9 contre 8,3 environ (1). La différence subsistant encore (0,4) pourrait être due à une progression plus rapide de la stérilité, puisque l'existence d'un niveau anormal de stérilité se trouve déjà attestée par la proportion de femmes restant sans enfant.

Imaginons maintenant une situation où le mariage soit le *seul type d'union* (ou du moins le principal). Supposons que dans cette nouvelle situation les distributions des âges en début et fin de mariage soient respectivement identiques aux distributions observées de l'âge au début de la première union et de l'âge à la fin de la dernière union.

En combinant ces deux distributions avec les taux de fécondité observés, et en supposant qu'il n'y ait aucune interruption d'union, la descendance moyenne à 50 ans serait voisine de 7,8 naissances vivantes.

En adoptant pour fécondité-type celle des concubines, la descendance serait encore égale à 6,4.

L'écart de chacune de ces valeurs à 5,4 — descendance réellement observée — mesure la *diminution de la fécondité due aux types d'unions particulières* à la Martinique, et surtout à leur déroulement très heurté, marqué d'interruptions temporaires entre unions successives. Selon l'hypothèse adoptée, l'écart relatif varie de 31 à 16 %.

Nous avons voulu montrer par ces deux exemples l'intérêt d'une bonne connaissance des structures matrimoniales, et l'importance d'une collecte approfondie de données sur le déroulement des unions. Dans le cas examiné ici, il nous est apparu que cette analyse passait *avant* l'étude de la fécondité différentielle selon la catégorie socio-professionnelle ou le niveau d'instruction.

(1) Voir L. Henry, « Some data on natural fertility », *Eugenics Quarterly*, vol. VIII, n° 2 (1961).

COMPTÉ RENDU COMMUN AU POINT 3 C 1 ET 2

La discussion qui a suivi a porté sur les problèmes d'observation : la détermination de l'âge d'entrée en « mariage » (pour les différents types d'union) et la mesure des durées effectivement passées par les femmes en état de vie conjugale permet le calcul correct de taux de fécondité au prix, très faible, de quelques questions supplémentaires sur l'histoire matrimoniale des femmes au cours des cinq ans précédant l'enquête. Cette méthode, dérivée des techniques employées en démographie historique, présente un très grand intérêt.